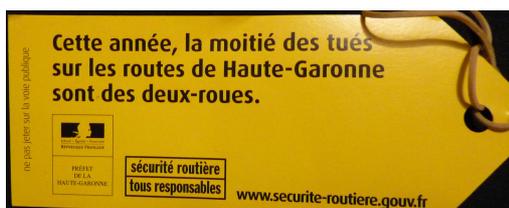


Quand le préfet de Haute-Garonne dissuade la pratique du vélo



Depuis près d'une semaine, des étiquettes « **Attention Fragile** » accompagnées de la précision « **cette année la moitié des tués sur les routes de Haute-Garonne sont des deux roues** » sont accrochées à nos vélos. Cette opération, réalisée par la préfecture de la Haute-Garonne,

a été lancée par le nouveau préfet Pascal Mailhos le 8 octobre dernier auprès des élèves du lycée Urbain Vitry à Toulouse et reprise par une grande partie des médias.

Encore une fois, **la préfecture confond deux roues motorisés et non motorisés**. Ces deux catégories n'ont en effet de commun que le nombre de roues ! Pourtant, les chiffres dont dispose la préfecture sont précis et distinguent bien motos, scooters et vélos. Si la totalité des deux roues cumule 15 tués sur un total de 35 dans le département depuis le début de l'année, **les motorisés en comptent 13 et les non motorisés 2**. Ces derniers l'ont été hors de l'agglomération toulousaine où se concentre pourtant la majorité des déplacements à vélo.

Cette confusion est préjudiciable car le vélo souffre d'un préjugé qui est un des principaux freins à sa pratique : il serait dangereux. L'étiquette distribuée renforce cette impression alors que la réalité est autre comme le montrent les chiffres précédents. **Les potentiels cyclistes ainsi dissuadés** continuent malheureusement d'être des automobilistes. Il faut savoir qu'une voiture représente un danger bien plus important qu'un vélo et son conducteur est responsable dans 70%* des cas dans les accidents l'impliquant avec un cycliste. Enfin, l'expérience montre que **plus il y a de cyclistes plus la pratique du vélo est sûre...** les autorités auraient donc plutôt intérêt à encourager la pratique du vélo que la dissuader.

Si bien évidemment le respect du code de la route et des autres usagers par les cyclistes est important, les enjeux de sécurité sont aussi liés à de **meilleures conditions de circulation** pour eux, une sensibilisation auprès des automobilistes sur **le code de la rue, le partage et la cohabitation avec les modes actifs et le respect de leurs aménagements**. Des opérations dans ce sens sembleraient plus constructives d'un point de vue sécurité routière



*Toulouse Métropole accidentologie vélo 2006 – 2010

Pour plus d'informations, contacter :

Sébastien BOSVIEUX, président 2 pieds 2 roues, tél : 06 02 36 23 81

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 30 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national).